

LA MAISON DEPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPEES (M.D.P.H)

RAPPORT D'ACTIVITE 2018



Maison Départementale
des Personnes Handicapées

Données générales sur le public en situation de handicap

25 773 personnes connues de la MDPH (soit +4% d'augmentation)

19 187 demandes en cours de validité (soit +3.7% d'augmentation)

1925 enfants (1746 en 2017)

17262 adultes (16751 en 2017)

17 766 demandes déposées en 2018 (+3.8%) par 7385 personnes soit 2.4 demandes / personnes

5 939 adultes ont déposé 15 709 demandes, soit 2,6 demandes par adultes

1 446 enfants ont déposé 2 057 demande, soit 1,4 demandes par enfants

20 097 décisions prises par la CDAPH (soit +6.8% d'augmentation)

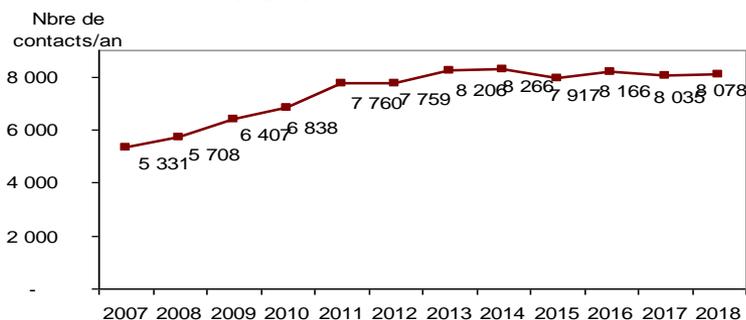
Le délai moyen d'instruction des demandes est de 4,4 mois

2,5 mois pour le secteur « enfant »

5,2 mois pour le secteur « adultes »

Activité de la MDPH : Accueil et Information

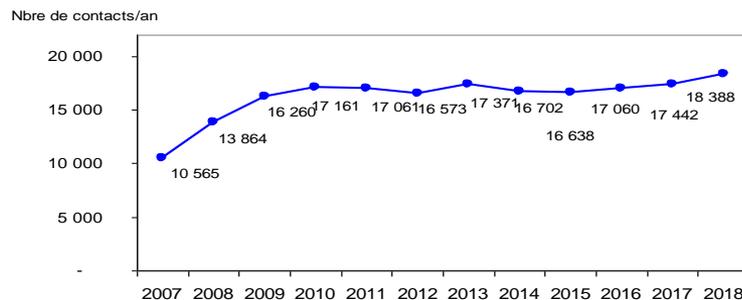
Accueil physique de 2007 à 2018



**Une ouverture en continu
de 08h30 à 17h15
du lundi au vendredi**

**8 078 accueils physiques,
soit une moyenne de 37
personnes par jour
(+0,54%)**

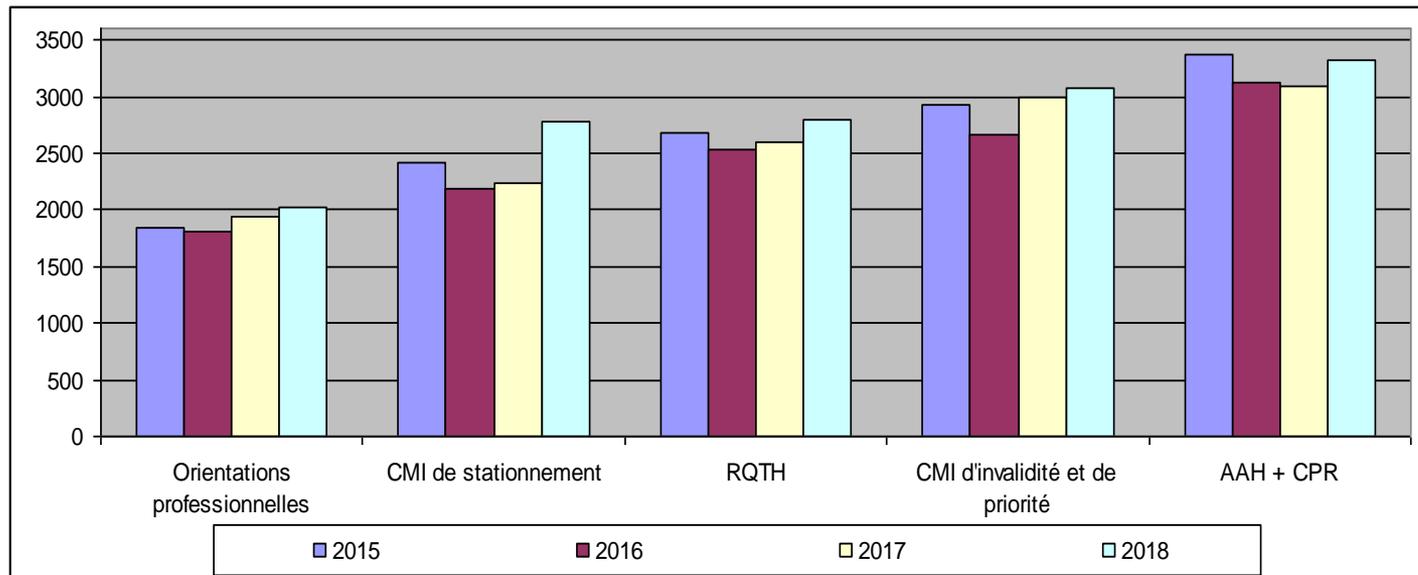
Accueil téléphonique de 2007 à 2018



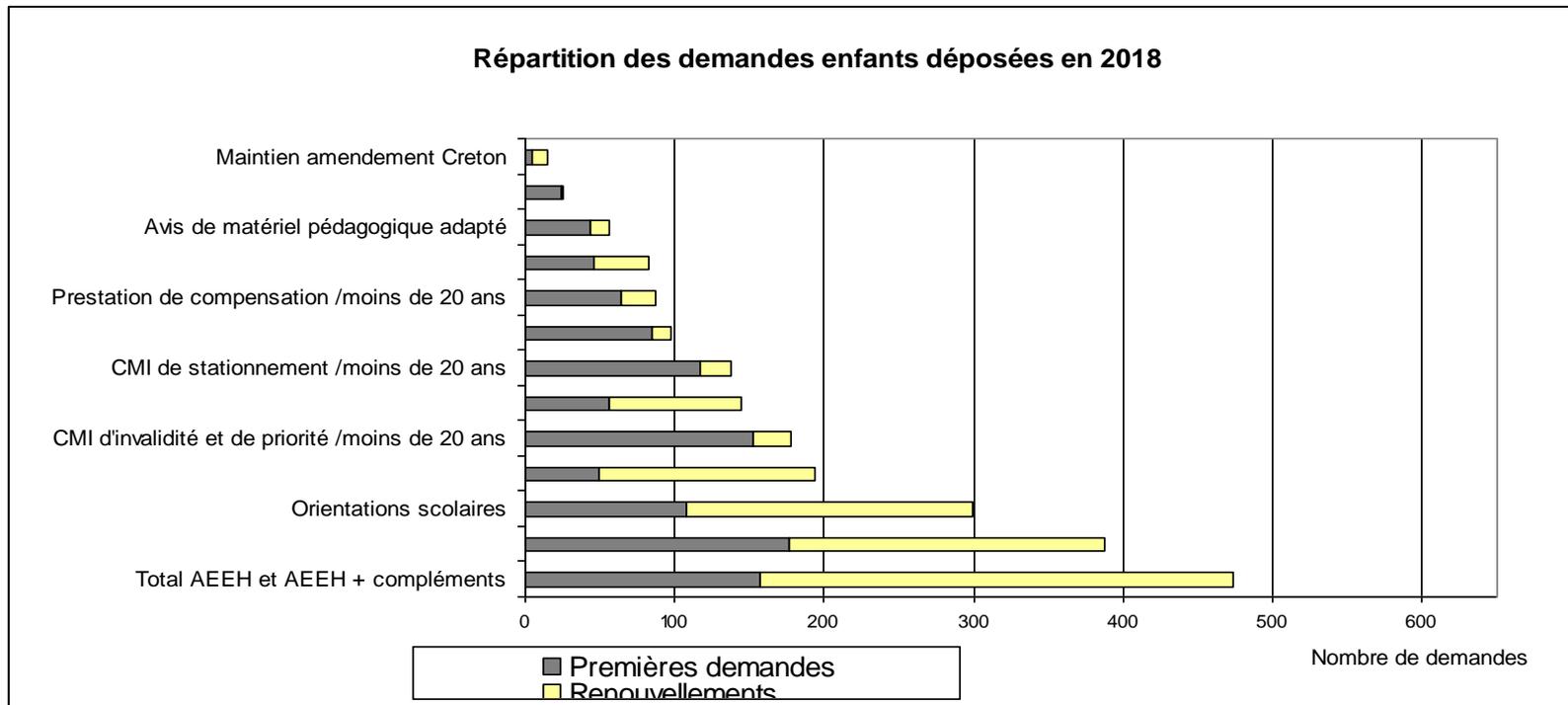
**18 388 accueils
téléphoniques, soit une
moyenne de 84 appels par
jours (+5,42%)**

Activité de la MDPH : Répartition des demandes Adultes

Le trio des prestations les plus sollicitées (AAH, CMI invalidité et priorité et RQTH) est désormais rejoint par la CMI Stationnement (+25% en un an)

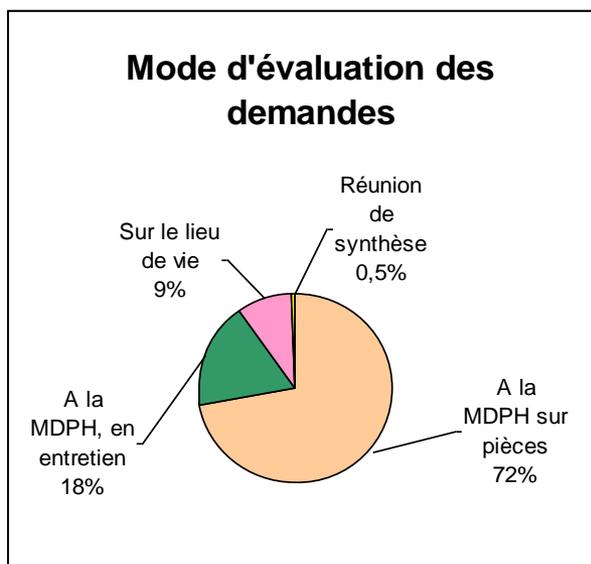


Activité de la MDPH : Répartition des demandes Enfants



Activité de la MDPH : Evaluation et élaboration des réponses

6 643 évaluations réalisées (+11,4% sur un an) de nature différentes en fonction des demandes selon des modes adaptés aux difficultés des personnes et sur des outils spécifiques



	2015	2016	2017	2018	% évolution 2017/2018
A la MDPH sur pièces	3 874	4 205	3 765	4 795	27,4%
A la MDPH, en entretien	1 686	1 920	1 625	1 198	-26,3%
Sur le lieu de vie	560	558	547	615	12,4%
Réunion de concertation/synthèse	41	28	25	35	40,0%
Total	6 161	6 711	5 962	6 643	11,4%

Activité de la MDPH :

Activité des équipes pluridisciplinaires

Les EP : une somme d'expertises variées permettant des échanges très constructifs et renforçant la qualité des examens des différentes situations

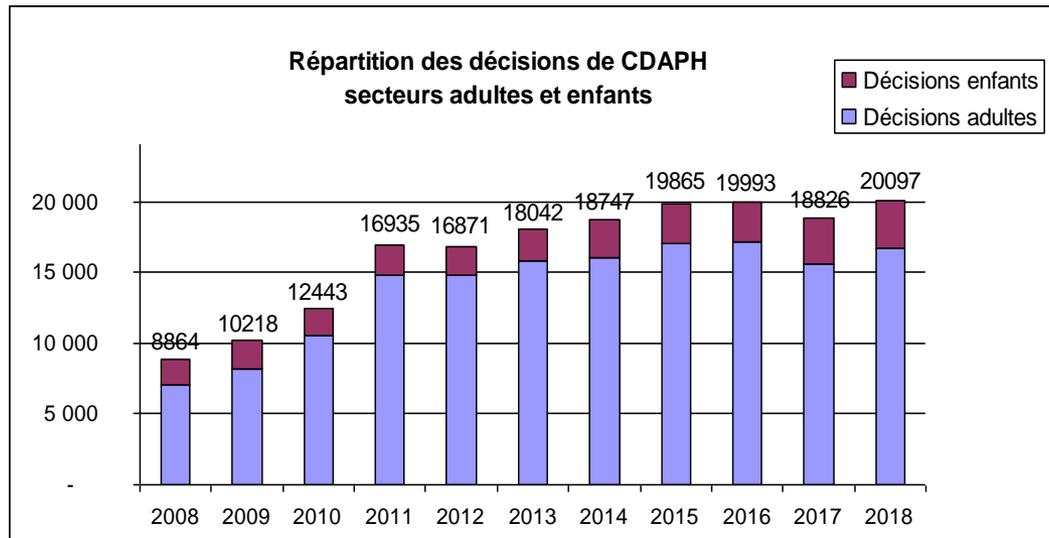
Une composition régulièrement questionnée

60 réunions en 2018

27 sur le secteur « adultes »

33 sur le secteur « enfants »

Activité de la MDPH : Le processus de décision : la CDAPH



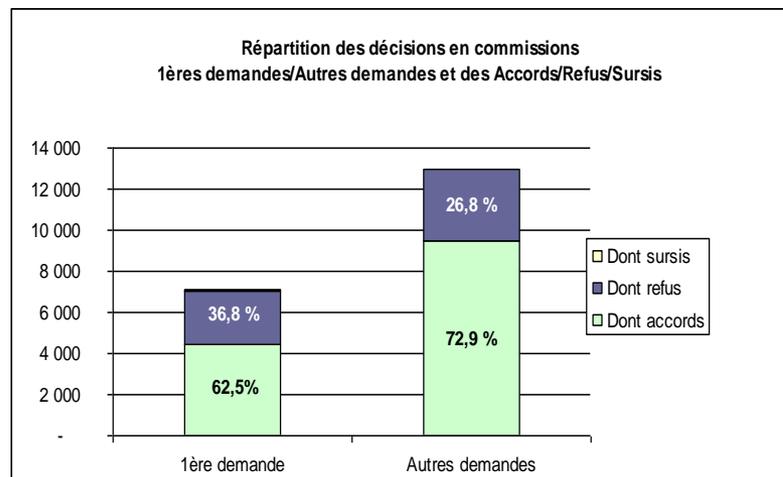
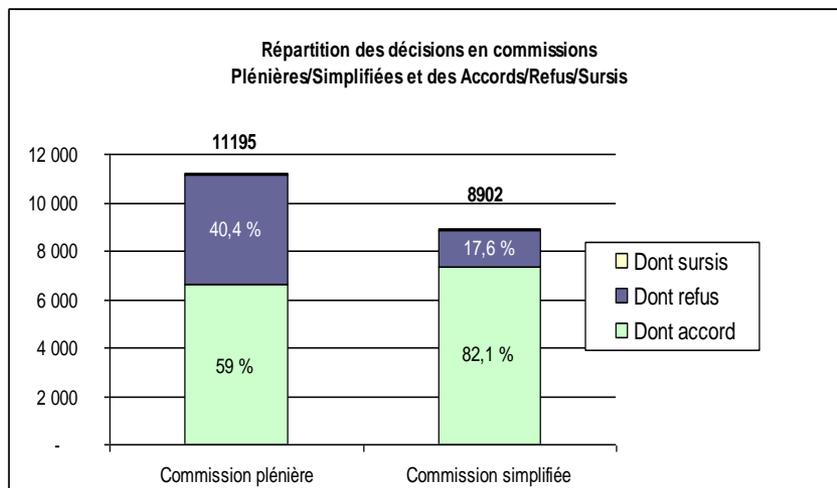
La CDAPH :
une composition prévue
par l'article L241-5 du
CASF

Une forte augmentation
du nombre de décisions
en 2018 : 20 097 soit +
6,8%

- **83% « adultes »**
- **17% « enfants »**

Activité de la MDPH : Le processus de décision : la CDAPH

Un taux d'accord (69,2%) / refus (30,3%) stable



Activité de la MDPH : Recours et contentieux

245 recours gracieux (en diminution sensible sur le secteur « adultes »)

Le Recours Administratif Préalable est obligatoire à partir du 1^{er} janvier 2019 avant tout recours contentieux (décret du 29 octobre 2018)

Suppression des juridictions du contentieux général de la sécurité sociale, du contentieux de l'incapacité et de l'aide sociale à compter du 1^{er} janvier 2019

32 recours contentieux en 2018 sur 51 décisions de CDAPH soit 0,25%

87% des décisions de la CDAPH confirmées

Activité de la MDPH : Le fonds de compensation

5 commissions en 2018 :

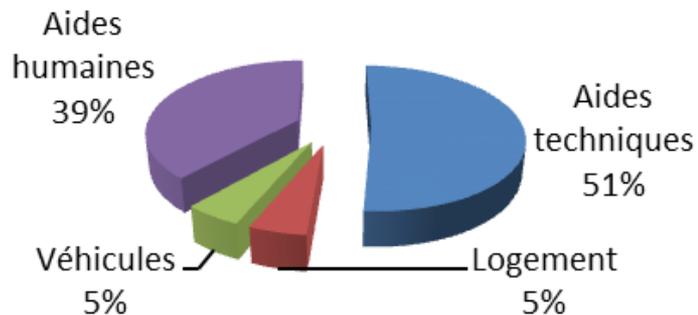
38 demandes « adultes »

1 demande « enfants »

32 demandes financées

7 demandes rejetées

Ensemble des demandes examinées par la commission en 2018

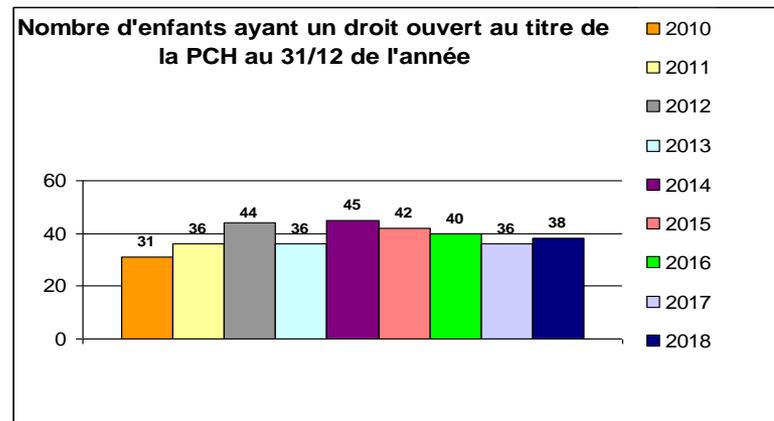
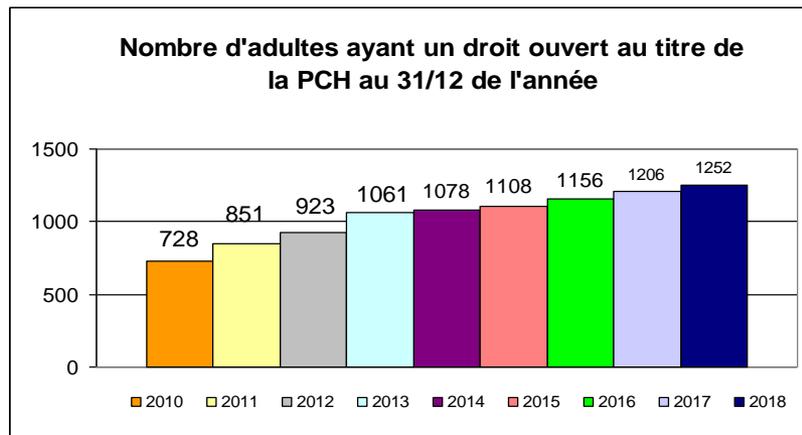


Mission d'observation des politiques publiques

La prestation de compensation du Handicap (PCH)

1252 « adultes » ont un droit ouvert au titre de la PCH, soit +3.8% qu'en 2017

38 « enfants » ont un droit ouvert soit +5.5% par rapport à 2017

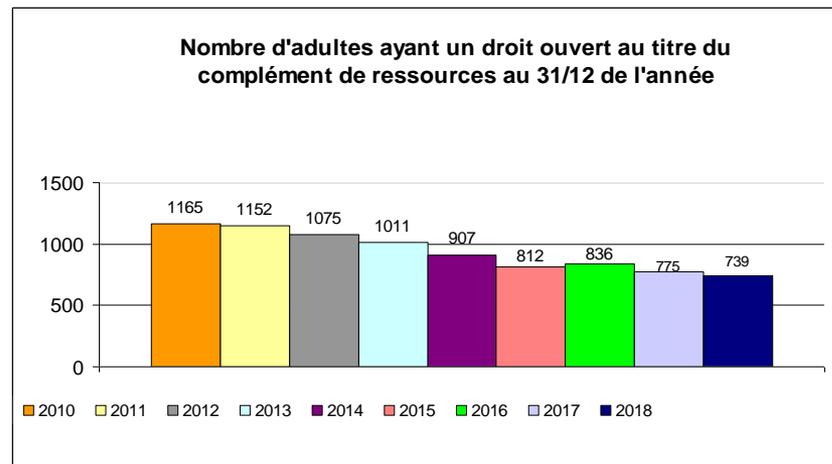
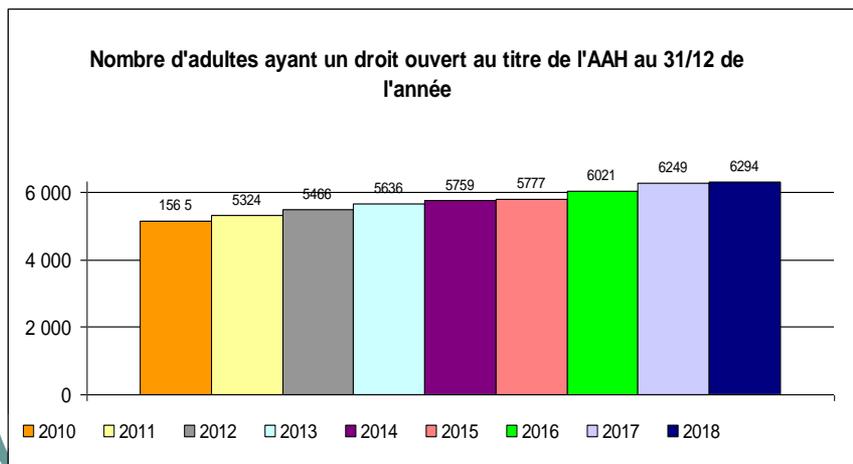


Mission d'observation des politiques publiques

L'allocation aux adultes handicapés (AAH) et complément de ressources (CPR)

Le nombre d'AAH est stable (+0,7%) soit 6 294 personnes

Le nombre de CPR est en augmentation de 4,6% soit 739 adultes

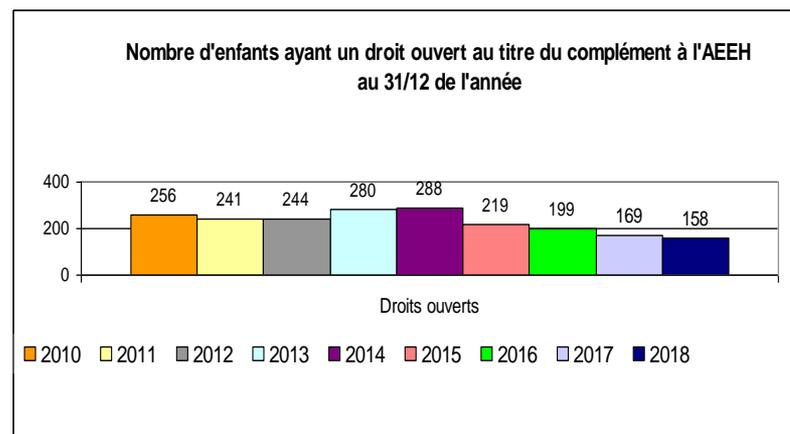
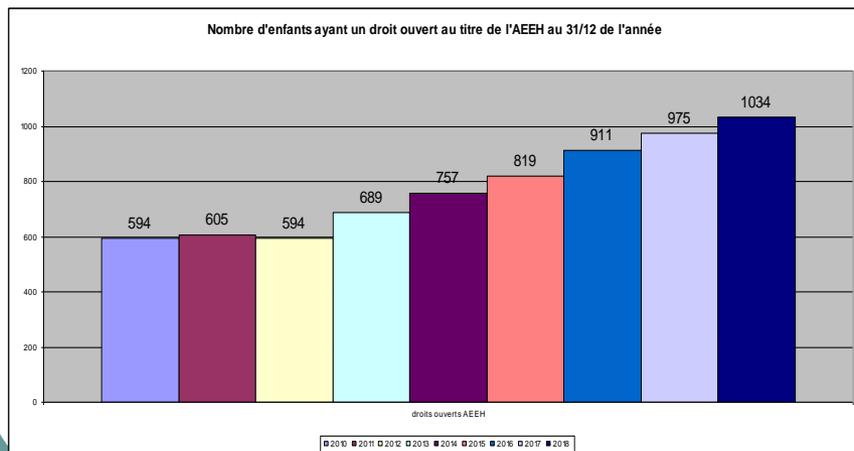


Mission d'observation des politiques publiques

L'allocation d'Education de l'Enfant Handicapé (AEEH) et ses compléments

1034 enfants ont un droit ouvert à l'AEEH (+6,05%)

158 enfants ont un droit ouvert au titre du complément d'AEEH, (soit -6,5%)

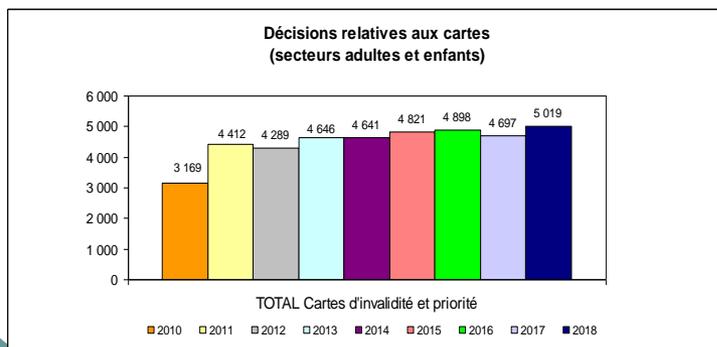


Mission d'observation des politiques publiques

La Carte Mobilité Inclusion : mentions Invalidité, Priorité

Le nombre total de décisions relatives aux cartes Invalidité et priorité (adultes et enfants) est de 5019 pour 2018 soit + 6,9%

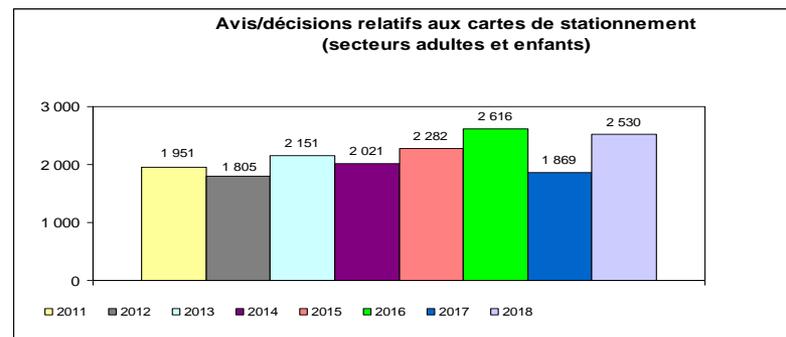
Les décisions CMI (I et P) pour les + de 60 ans représentent 46,8% de l'ensemble



La Carte Mobilité Inclusion – mention Stationnement

Le nombre total de décisions relatives aux cartes de stationnement (adultes et enfants) est de 2 530 pour 2018 soit + 35,4%

Les décisions CMI (S) pour les + de 60 ans représentent 60,3% de l'ensemble



Mission d'observation des politiques publiques

La scolarisation des enfants handicapés et les orientations scolaires

- La scolarisation en Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire (**ULIS**)

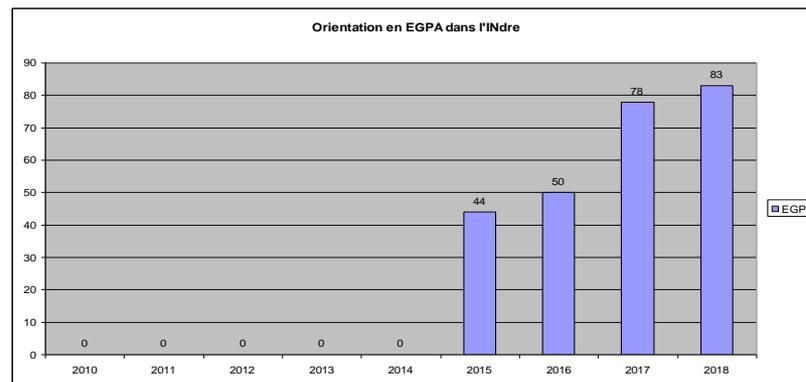
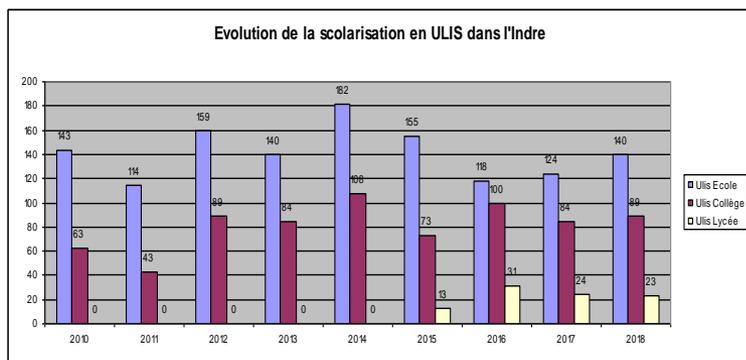
Les décisions d'orientation scolaires se répartissent ainsi :

ULIS école : 140 soit +12,9% par rapport à 2017

ULIS Collège : 89 soit +5,95%

Une baisse en ULIS lycées : 23 soit -4,17%

- La scolarisation en **EGPA** : une évolution modérée : +6.4%

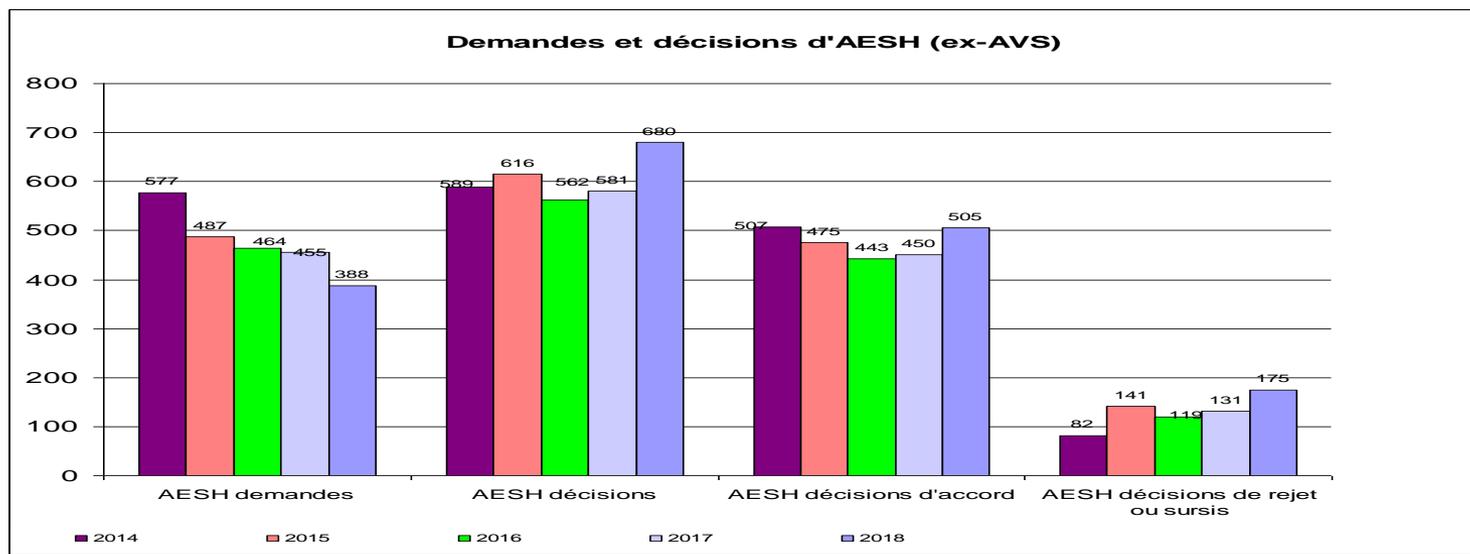


Mission d'observation des politiques publiques

La scolarisation des enfants handicapés et les orientations scolaires

Les aides individuelles :

Accompagnement des Elèves en Situation de Handicap (AESH)



Mission d'observation des politiques publiques

L'emploi et les orientations professionnelles

Une augmentation des décisions d'orientations vers le milieu ordinaire : +10,5%

Une baisse des décisions d'orientations en ESAT de -4%

Une stabilité des décisions de Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (-0,1%)

Une forte baisse des décisions de la CDAPH relatives aux formations professionnelles (-33%)

Mission d'observation des politiques publiques

Les orientations en établissements ou services médico-sociaux – secteur « adultes »

Les décisions d'orientation en ESMS repartent à la hausse avec une augmentation de +15,8%

Malgré le taux d'équipement du département des orientations demeurent non réalisées :

FH ou FA : 14 personnes

SAVS : 36

FAO ou FA : 70 personnes

SAMSAH : 34

FAM : 49 personnes

MAS : 65 personnes

Les entrées sont les suivantes :

FH : 13

FA : 19

FAO : 14

FAM : 7

MAS : 12

MAS Psy : 1

SAVS : 34

SAMSAH : 34

Mission d'observation des politiques publiques

Les orientations en établissements ou services médico-sociaux – secteur « enfants »

Les décisions d'orientation en ESMS enregistrent une faible augmentation : 1,1%

Des listes d'attente existent cependant quasiment pour l'ensemble des établissements et des services

LA : IME : 90 – antenne des Alizés : 4
IME section autiste : 3
ITEP : 18 – SESSAD ITEP : 13
AFS IME : 7
IEM : 3 (section polyhandicaps)
UEMA : 2
SESSAD DI : 56

Entrées : IME 47 ; Alizés : 3
IME section autiste : 2
ITEP : 13 – SESSAD ITEP : 12
AFS ITEP : 4 ; AFS IME : 2
IEM : 4 – SESSAD IEM : 4
UEMA : 3
SESSAD DI : 20
SAAAIS / SSEFIS : 5

Les évolutions législatives et réglementaires

Plusieurs productions législatives en matière :

● **de recours et de contentieux : décret 2018-928**

- **Suppression des juridictions du contentieux général de la sécurité sociale, du contentieux de l'incapacité et de l'aide sociale au 1^{er} janvier 2019**
- **Mise en place d'un recours administratif préalable obligatoire**

● **d'insertion professionnelle des PH :**

- **Loi 2018-771 du 05 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel, réforme les dispositions relatives à l'emploi des personnes handicapées et augmente le taux d'emploi de celles – ci au sein des entreprises**

● **de simplification en matière de handicap :**

- **Les décrets 2018-1222 du 24-12-2018 et 2018-1294 du 27-12-2018 prévoient l'allongement des durées d'attribution de l'AAH, l'AEEH, une possibilité d'attribution à vie pour l'AAH, la CMI, la RQTH et l'ORP et l'alignement des droits sur la durée la plus longue,**

Les évolutions législatives et réglementaires

De nouveaux outils d'évaluation ou d'accompagnement en lien avec les objectifs du « zéro sans solution » et la « transformation de l'offre médico-sociale »

- **PAG : Plan d'accompagnement global**
- **MISPE : Mise en situation professionnelle en ESAT**
- **PCPE : Pôle de compétence et de prestations externalisées**
- **DITEP: Dispositif intégré des Instituts thérapeutiques Educatifs et Pédagogiques**

Les évolutions technologiques

- **La MDPH fait régulièrement évoluer ses systèmes d'information métier et s'associe aux travaux prévus dans le cadre législatif pour l'harmonisation des systèmes d'information (SI)**
- **Elle a lancé son site internet : MDPH36.fr qui permet aux usagers, partenaires, d'accéder en toute autonomie à l'ensemble des informations, réglementation, formulaires.... concernant les droits, prestations, l'actualité du monde du handicap....**
- **Elle fait évoluer son réseau et son architecture informatique qui date de 10 ans**

La situation financière

Pour la septième année consécutive, le compte administratif est déficitaire, conséquence directe de l'insuffisance des financements accordés au titre du fonctionnement, situation qui nécessite une grande vigilance sur nos dépenses et une forte adaptation de l'organisation face aux charges de travail croissantes.

Année 2018	Investissement (€)	Fonctionnement (€)	Total budgétaire (€)
Recettes réalisées	10 713,45	1 002 363,84	1 013 077,29
Dépenses réalisées 2018	3 307,41	1 183 306,45	1 186 613,86
Soldes de l'exercice 2018	7 406,04	-180 942,61	-173 536,57
Résultat antérieur reporté	195 630,89	505 484,06	701 114,95
Soldes et résultats cumulés	203 036,93	324 541,45	527 578,38

Des questions ?????

Merci de votre attention.